



COMITÉ TECHNIQUE
PERMANENT

PC0790Fa

-
249^e/250^e sessions

-
Du 28 au 30 octobre 2025

Bruxelles, le 12 septembre 2025

TECHNOLOGIES DE RUPTURE ET PROJET SUR LES DOUANES INTELLIGENTES

Mise à jour concernant le projet Douanes intelligentes

(Point IV.a de l'Ordre du jour)

SYNTHÈSE

Objet du document

Le projet Douanes intelligentes de l'OMD vise à déterminer tant le statut d'adoption de la technologie chez les Membres que leurs besoins dans ce domaine, mais également à stimuler l'application de solutions techniques et novatrices aux affaires douanières, à réduire les écarts entre Membres et à mieux comprendre les technologies disponibles pour relever les défis mondiaux. L'un des principaux livrables du projet est la version actualisée du Rapport d'étude sur les technologies de rupture, attendue pour 2026.

Le présent document a pour objet de faire le point sur les évolutions clés du projet Douanes intelligentes, notamment en termes de participation des Membres, d'état d'avancement des livrables de recherche, de nouvelles fonctionnalités du Portail communautaire des Douanes intelligentes, d'événements régionaux et de statistiques collectées dans le cadre de l'étude préliminaire sur le répertoire structuré des expériences des Membres en matière d'adoption des technologies de rupture.

Mesure requise de la part du Comité technique permanent

Le CTP est invité à prendre note de l'état d'avancement des activités réalisées dans le cadre du projet Douanes intelligentes.

*

*

*

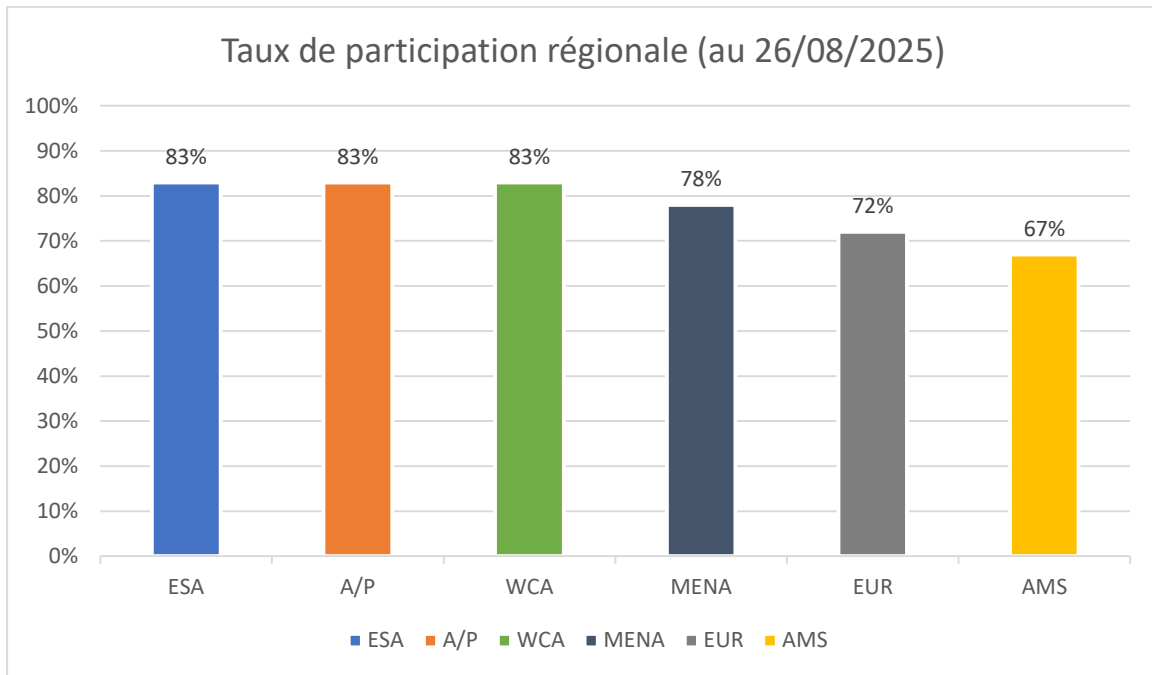
I. Introduction

1. L'OMD a lancé le projet Douanes intelligentes en décembre 2023, grâce au financement du fonds de coopération douanière de la Chine (FCD-Chine). Cette initiative vise à évaluer le niveau actuel d'adoption des technologies par les Membres, à réduire la fracture numérique, à promouvoir des solutions novatrices et à améliorer la connaissance qu'ont les Membres des technologies à leur disposition pour relever les défis du monde d'aujourd'hui.
2. Le projet Douanes intelligentes vise les objectifs stratégiques suivants :
 - a) mise à jour du Rapport d'étude de l'OMD sur les technologies de rupture. Cette mise à jour inclut le remaniement de certaines sections du rapport, ainsi que l'ajout de nouvelles sections dédiées à des technologies spécifiques que le projet a permis d'identifier ;
 - b) mise au point d'orientations complètes sur les processus commerciaux, cadres politiques, exigences légales et spécifications techniques minimales pour la mise en place et l'intégration des technologies, ainsi que détail des coûts et tendances émergentes associés aux technologies identifiées ;
 - c) publication d'un article de recherche sur les défis que doivent relever les douanes pour adopter des technologies novatrices et en tirer profit ;
 - d) développement d'un Portail communautaire pour faciliter le partage de connaissances et promouvoir tant les technologies que des solutions novatrices appliquées au contexte douanier et
 - e) réalisation d'une étude et analyse des besoins des Membres pour cibler les futures missions d'assistance technique et d'appui au renforcement des capacités.
3. Les technologies ciblées, qui comprennent notamment l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage automatique (AA), la chaîne de blocs ou encore l'informatique en nuage, ont été identifiées par le biais de concertations régionales auprès des Membres ainsi que d'une enquête visant à évaluer les besoins et le statut d'adoption des technologies des Membres. Les résultats de [l'enquête sur les Douanes intelligentes](#) (juillet 2024) sont récapitulés dans le rapport disponible en anglais sur le site Web de l'OMD.

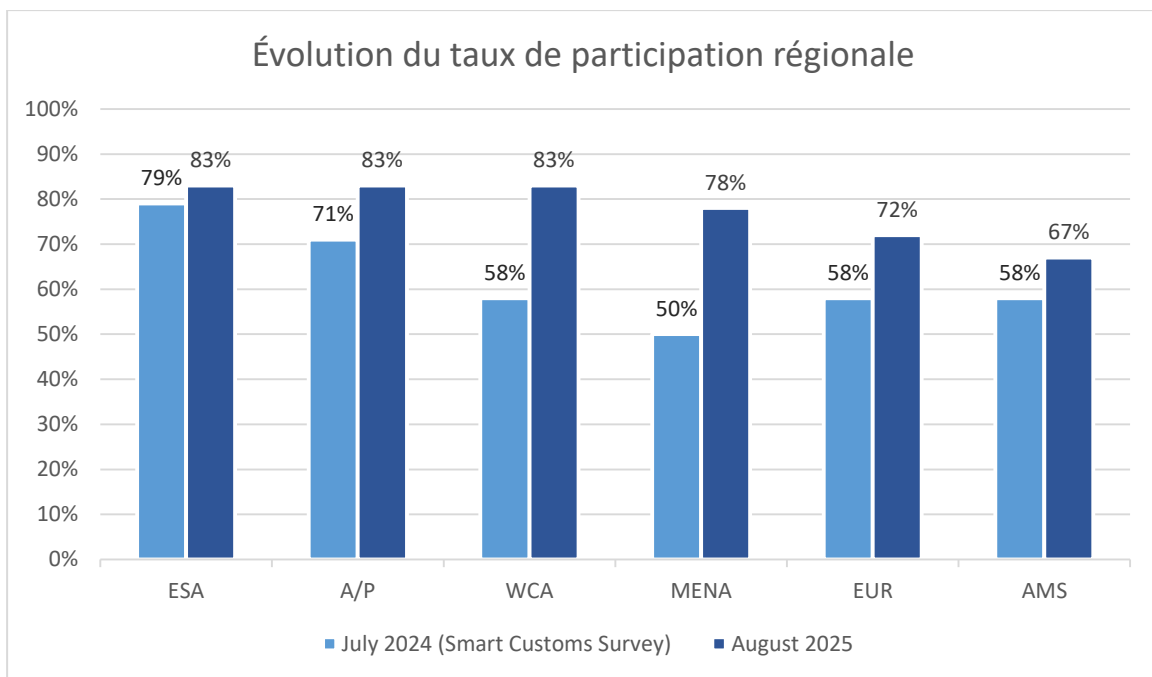
II. Principales évolutions du projet Douanes intelligentes

Participation des Membres

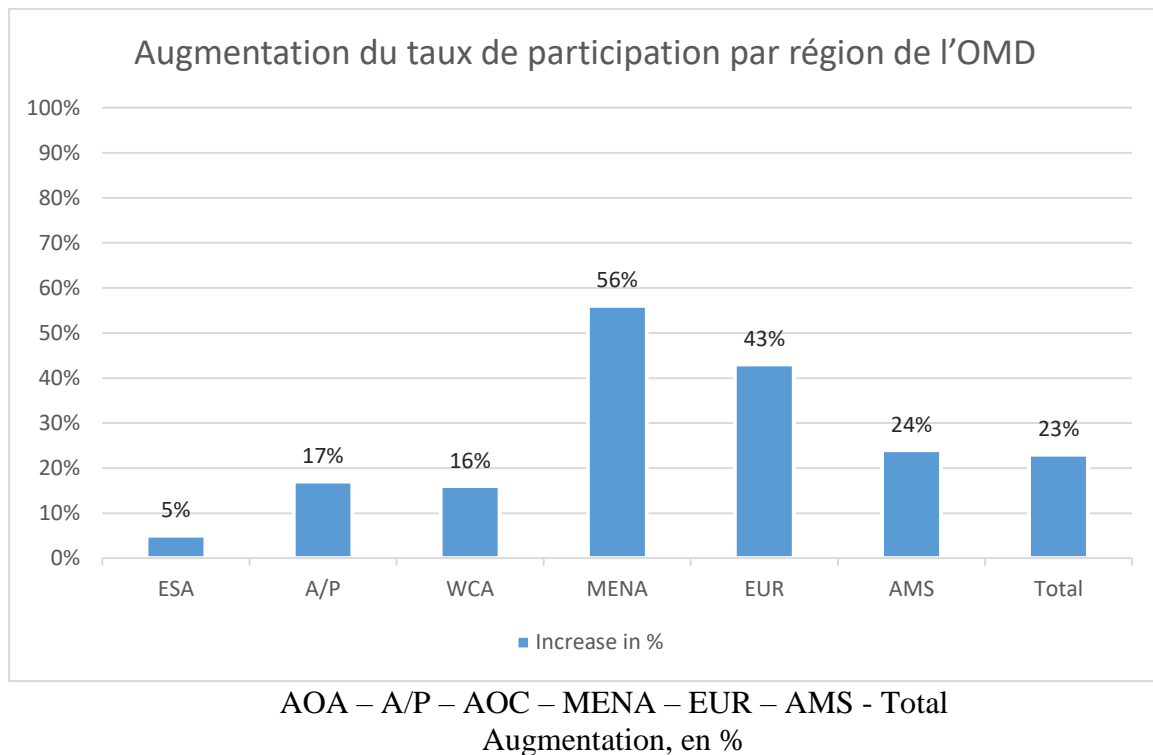
4. Depuis la dernière session du CTP, tenue en mai 2025, 6 % de Membres supplémentaires participent au projet - 143 Membres ont en effet désigné 231 Points de contact nationaux (PCN). Cela garantit un équilibre à l'échelle régionale et une forte représentation des Membres de l'OMD : 76 % au 26 août 2025. De plus, des Membres ont récemment désigné des Directeurs régionaux d'administrations des douanes en tant que PCN, ce qui traduit une croissance de la participation de haut niveau au projet, ainsi que de l'attention qu'y accordent les directions générales douanières. L'évolution de la participation des Membres est détaillée ci-après.



AOA – A/P – AOC – MENA – EUR - AMS



Juillet 2024 (enquête sur les Douanes intelligentes) – août 2025



État d'avancement des livrables de recherche

5. Dans le cadre du projet, un dossier de l'OMD sur l'IA/AA a été élaboré. Il se compose de trois principaux livrables : (a) [une étude de cas détaillée sur l'adoption de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique par la douane chinoise](#) ; (b) [l'outil d'autoévaluation de l'état de préparation à l'adoption de l'IA/AA](#) et (c) [le rapport détaillé sur l'adoption de l'IA/AA par la douane](#). Depuis la publication de ces outils, l'équipe du projet se charge activement de leur promotion : ateliers régionaux, missions nationales d'étude et Portail communautaire Douanes intelligentes, pour aider les Membres à évaluer leur niveau de préparation, identifier des cas d'utilisation et renforcer les capacités pour favoriser l'adoption stratégique des technologies d'IA/AA. À la suite de la mission d'étude de l'IA prévue en Suisse en septembre 2025, un nouveau rapport d'étude de cas sera publié, pour enrichir et développer le dossier IA/AA.
6. En parallèle, l'équipe du projet procède actuellement aux dernières phases de l'examen de deux livrables relatifs à la chaîne de blocs : l'outil d'autoévaluation de l'état de préparation connexe et le rapport détaillé sur l'adoption de la chaîne de blocs par les douanes. De plus, à l'issue de deux missions d'étude nationales réussies concernant la technologie de chaîne de blocs menées auprès de la douane d'Abou Dhabi (entre le 28 avril et le 2 mai 2025) et de la douane brésilienne (30 juin – 4 juillet 2025), l'équipe du projet rédige en ce moment les rapports d'études de cas correspondants. Ces deux livrables feront partie du dossier sur la chaîne de blocs, attendu prochainement.
7. Un autre livrable de recherche clé du projet est un article détaillant les difficultés associées à l'innovation et à l'adoption des technologies par la douane. Le travail mené autour de cet article a été officiellement lancé mi-mars 2025 et, après plusieurs phases de rédaction et de révision, le rapport se trouve actuellement au stade intermédiaire de son élaboration.

Avancées en matière de mise à jour du Rapport d'étude sur les technologies de rupture

8. Comme souligné lors de la dernière session du CTP, la principale modification apportée aux précédentes versions du Rapport d'étude est que la mise à jour est désormais étayée par les livrables du projet Douanes intelligentes, spécifiquement conçus à cette fin. En plus des études de cas que les Membres ont fournies par l'intermédiaire de l'enquête et du Portail communautaire Douanes intelligentes, tous les livrables de recherche seront utilisés pour élaborer la version actualisée du Rapport d'étude sur les technologies de rupture, prévu pour publication en 2026, une fois approuvé par le Conseil de juin 2026.
9. Le CTP a validé le projet de trame de cette version actualisée lors de sa dernière session, et a appelé à poursuivre les activités correspondantes. Depuis, le Secrétariat a peaufiné les chapitres concernés, identifié les documents d'appui requis pour ce faire et harmonisé le calendrier pour garantir la réalisation des livrables connexes dans les délais. En parallèle, l'équipe du projet a commencé à consolider les études de cas de Membres, recueillies par l'intermédiaire de la nouvelle enquête visant les cas d'utilisation des technologies de rupture ou par d'autres moyens. Le Secrétariat va ensuite se charger d'analyser et de catégoriser les cas fournis, et de déterminer quels éléments des livrables intégrer au rapport. Ainsi, un premier jet du rapport pourra être soumis en amont de la session du printemps 2026 du CTP, pour approbation.

Nouvelles fonctionnalités du Portail communautaire Douanes intelligentes

10. Le Portail communautaire Douanes intelligentes a fait l'objet d'un article Web dédié publié le 18 décembre 2024. Le 17 mars 2025, des améliorations structurelles ont été apportées pour améliorer la visibilité et l'accessibilité du Portail et une courte description de l'outil a été ajoutée sur le site Web de l'OMD, à la section de présentation des services en ligne.
11. Le Portail évolue constamment et, pour encourager son utilisation, l'équipe du projet propose un appui continu aux Membres. Le 18 février 2025, l'équipe a envoyé aux PCN un guide pratique, décliné en anglais et en français, expliquant l'utilisation des fonctions de traduction automatique du Portail (49 langues sont prises en charge). Le guide était accompagné d'une vidéo de démonstration des principales fonctionnalités du Portail.
12. En coopération avec le service de l'OMD responsable des systèmes d'information et de télécommunication, l'équipe du projet développe de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme, dont des notifications par email, l'intégration de Google Analytics et un panneau contextuel d'actualités, dans l'optique de renforcer l'adhésion des utilisateurs. Toute la documentation technique connexe est terminée et des mises à jour de sécurité sont actuellement apportées au Portail.
13. Les principales modifications apportées au Portail incluent notamment : la partie « Leçon à retenir » devient publique ; les « avis de la direction » et les « témoignages » sont fusionnés ; dans la section « Témoignages des Membres » ; une nouvelle section « Rapports » est créée sous l'onglet « Ressources », pour présenter les livrables publics du projet et une section dédiée aux études de cas est développée pour mettre en lumière les contributions des Membres provenant de diverses sources.
14. Sur la base de ces améliorations structurelles, l'équipe du projet continue de mettre à jour le contenu du Portail. La section Études de cas rassemble actuellement 31 cas douaniers, qui couvrent 12 technologies (<https://scp.wcoomd.org/case-studies>). Dix témoignages de Membres (Azerbaïdjan, Chili, Costa Rica, République démocratique du Congo, El Salvador, Hong Kong- Chine, Maurice, Maroc, Afrique du Sud et Sri

Lanka) ont été publiés dans l'ordre alphabétique des noms de pays correspondants en anglais. Pendant ce temps, une hausse de l'activité sur la plateforme a été enregistrée : de nouvelles thématiques de discussion sont apparues et les contributions actives de Membres ont été ajoutées, ce qui révèle un élan positif en termes d'engagement de la communauté douanière.

15. D'après les informations collectées à l'occasion de la dernière série de soumissions dans le cadre du répertoire des cas d'utilisation des technologies de rupture par les Membres, l'établissement d'une section dédiée au répertoire sur le Portail communautaire des Douanes intelligentes continuera à être examiné, avec l'assistance du service informatique de l'OMD. Ce répertoire mis à jour en continu devrait permettre aux Membres d'accéder aux pratiques de leurs pairs, ce qui faciliterait l'évaluation des solutions techniques disponibles, en plus d'aider à relever les défis associés au déploiement et de stimuler l'apprentissage par les pairs. En outre, en fonction des résultats des recherches réalisées dans ce répertoire, les Membres pourraient participer à des discussions ciblées sur le forum de discussion proposé sur le Portail.

Événements régionaux

16. L'équipe du projet Douanes intelligentes a organisé une série d'ateliers régionaux et multirégionaux réussis, à savoir : atelier régional de l'OMD pour la région AMS, tenu à Lima au Pérou (18 - 22 mars 2024) ; atelier régional de l'OMD pour la région A/P tenu à Jakarta en Indonésie (23 – 27 septembre 2024) ; atelier multirégional francophone (régions AOA, MENA, AOC) tenu à Dakar au Sénégal (7 – 11 avril 2025). Le prochain événement prévu est un atelier multirégional anglophone, qui se déroulera à Nairobi au Kenya (15 – 19 septembre 2025) et concernera lui aussi les régions AOA, MENA et AOC. Ce dernier atelier devrait rassembler quelque 25 Membres financés et un Membre autofinancé, pour un total de 33 participants.
17. Le 14 mai 2025, sur invitation de la vice-présidence de l'OMD pour la région AMS (exercée par le Pérou), l'équipe du projet a participé au séminaire virtuel de promotion des bonnes pratiques relatives aux technologies de rupture et à la numérisation de la chaîne logistique. L'équipe du projet a apporté sa contribution en donnant un exposé.
18. Le 12 juin 2025, l'équipe du projet s'est réunie en ligne avec la vice-présidence de l'OMD pour la région Asie/Pacifique (Hong Kong, Chine) pour en savoir plus sur l'initiative « ValidAP », basée sur la chaîne de blocs, et examiner des possibilités de collaboration future dans le cadre du projet, dont notamment l'exposé d'un Membre proposé dans le cadre du présent point de l'ordre du jour.
19. Le 18 juin 2025, deux réunions virtuelles de suivi ont été organisées avec les participants des précédents ateliers régionaux tenus dans les régions AMS et A/P afin de faire un point sur le projet et de leur expliquer l'utilisation du Portail communautaire Douanes intelligentes. Les diaporamas PowerPoint qu'ils ont présentés seront publiés sur le portail, sous réserve de l'autorisation des concernés.

Premiers résultats de l'étude sur les cas d'utilisation des technologies de rupture par les Membres

20. Pour compléter les informations du Rapport d'étude de l'OMD sur les technologies de rupture, l'équipe du projet a lancé une initiative pour constituer un répertoire structuré rassemblant les expériences des Membres en lien avec les technologies de rupture. La vision à l'origine de ce répertoire est de compléter les autres livrables du projet par la mise à disposition d'informations structurées, mises à jour en continu, au sujet des expériences des Membres en lien avec les technologies de rupture.

21. L'initiative a été présentée au CTP de mai 2025, puis l'étude visant à guider le développement du répertoire a été lancée officiellement le 23 mai 2025, avec une date limite de participation fixée au 29 juillet 2025. À la demande de plusieurs Membres, cette date limite a été repoussée à la mi-août 2025.
22. Au 26 août 2025, un total de 61 Membres (soit 33 % des Membres de l'OMD) y avaient participé. Le taux de participation varie d'une région à l'autre ; les régions MENA et A/P sont celles qui ont le plus contribué (38,8 % et 37,1 % respectivement), devant la région Europe (30,1 %). Les régions AMS et AOA enregistrent chacune un taux de participation de 33,3 %, tandis que 25 % des Membres de la région AOA ont répondu. Dans l'ensemble, ces résultats traduisent une participation régionale à l'enquête aussi large que variée. Les Membres sont vivement encouragés à continuer à participer, pour garantir que toutes les régions sont représentées de manière équilibrée.
23. Quant à l'enquête sur l'établissement d'un répertoire structuré rassemblant les initiatives, projets ou programmes des parties prenantes liés à l'adoption des technologies de rupture en matière douanière, huit contributions ont été reçues à la date de soumission du présent document.
24. L'équipe du projet s'attachera à poursuivre l'analyse des documents produits et sélectionnera des exemples adaptés pour les inclure dans la version actualisée du Rapport d'étude sur les technologies de rupture mais aussi dans la section Études de cas du portail communautaire Douanes intelligentes.

III. Mesure requise de la part du Comité technique permanent

25. Le CTP est invité à
 - prendre note des avancées réalisées dans le cadre du projet Douanes intelligentes de l'OMD.
-